

**DEMANDE DE CANDIDATURE AU BREVET POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION
D'ENSEIGNANT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
(B.E.P.E.C.A.S.E.R.)**

Nom de naissance :

Nom d'usage :

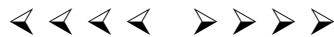
Prénoms :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

N° téléphone : Courriel :



PERMIS DE CONDUIRE n°

délivré le.....par.....

Catégories obtenues A B C D E(B) E(C) E(D)

DIPLOME SCOLAIRE ou UNIVERSITAIRE.....

délivré le.....par.....

JE ME PRESENTE : par le biais d'un centre de formation

en candidat individuel

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche, ainsi que l'authenticité des documents que j'y joins.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement concernant ma situation et à transmettre tout justificatif nécessaire pour la validation de mon dossier.

À, le

Signature :

LISTE DES PIÈCES à JOINDRE à votre DEMANDE

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS INSTRUITS

- Formulaire de demande d'inscription à l'examen du BEPECASER dûment renseigné et signé
- Un justificatif d'identité et d'état civil en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour)
- 4 photographies d'identité identiques et récentes
- 1 photocopie recto verso de votre permis de conduire
- 1 photocopie de votre diplôme du brevet des collèges ou d'un diplôme admis en dispense
- 1 déclaration sur l'honneur aux termes de laquelle vous vous engagez à transmettre, au plus tard soixante jours après l'affichage des résultats des épreuves d'admissibilité, un certificat médical en cours de validité attestant que vous remplissez bien les conditions d'aptitude physiques mentionnées à l'article R. 212-2 du code de la route. Cette déclaration sur l'honneur doit être rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, téléchargeable.
- 5 enveloppes timbrées, libellées à vos nom et adresse (aux fins d'envoi des convocations et des résultats)
- 1 enveloppe autocollante format page (220 x 310 mm) affranchie au tarif de 2 euros pour une lettre jusqu'à 100 g. libellée à vos nom et adresse (pour retour du dossier et du diplôme le cas échéant).

Le cas échéant :

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les candidats non inscrits dans un centre de formation
- Une attestation délivrée par le ministère de l'Education Nationale certifiant l'équivalence au diplôme requis pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger
- 1 photocopie de l'attestation de réussite à l'épreuve de contrôle de niveau de l'examen du BEPECASER
- 1 photocopie de l'attestation préfectorale de réussite aux épreuves d'admissibilité de l'une des 2 sessions antérieures de l'examen du BEPECASER

Votre dossier complet devra être adressé PAR COURRIER OBLIGATOIREMENT à :

**Préfecture de Police
Direction de la police générale
Bureau des permis de conduire – section des auto-écoles
9 boulevard du Palais
75004 PARIS**